Réseau de transport d'électricité



Feuille de route pour les contractualisations de réserves

CAM du 19/03/2010

Réseau de transport d'électricité

Introduction

- **2 contractualisations en cours arrivent à échéance:**
  - **Contractualisation consommateurs industriels**
    - ⇒ ***Échéance: fin avril 2010***
  - **Appel d'offres Réserves rapides et complémentaires**
    - ⇒ ***Échéance: fin mars 2011***

- **Feuille de route des contractualisations à venir au 2ème semestre 2010:**
  - ⇒ ***Expérimentation pour un « produit court » avant le renouvellement du contrat Réserves Rapides et complémentaires***
  - ⇒ ***Renouvellement du contrat Réserves rapides et complémentaires (fin d'année 2010)***
  - ⇒ ***Lancement d'un appel d'offres effacements (3ème trimestre 2010)***

Réseau de transport d'électricité

Réseau de transport d'électricité

Appel d'offres pour une expérimentation sur un « produit court »

Cadre de la démarche

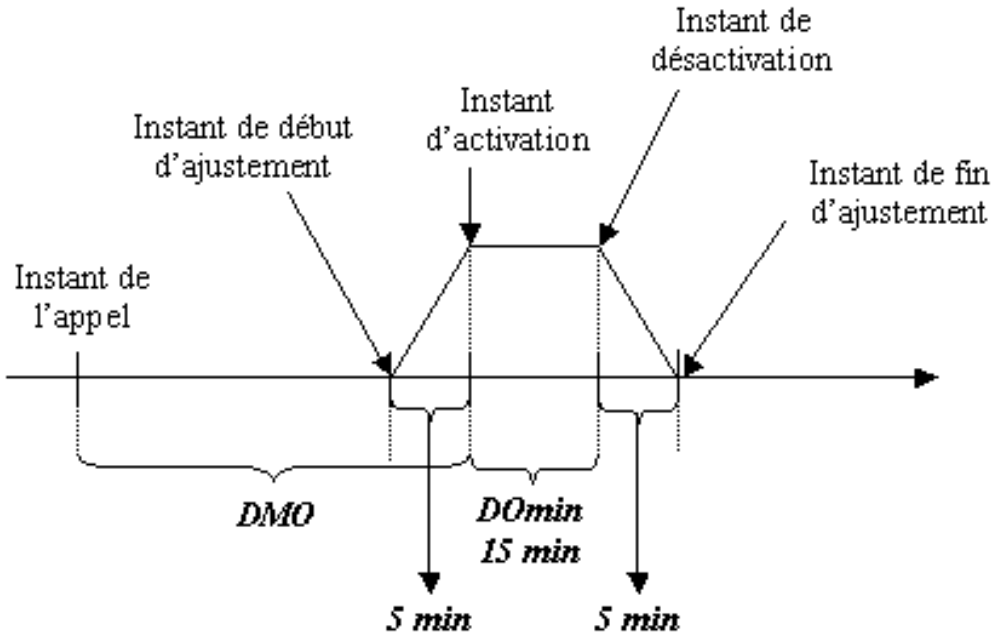
- **L'appel d'offres « Réserves rapides et complémentaires » (RR/RC) sera renouvelé au 01/04/2011**

- **En vue de ce renouvellement, RTE souhaiterait tester la faisabilité technique de la mise à disposition par les acteurs de réserves à caractéristiques dynamiques spécifiques via une expérimentation**

- **Il s'agirait de définir des produits permettant de mieux faire face aux déséquilibres courts, de plus en plus importants sur le système électrique**

La définition d'un « produit court » expérimental

- **Durée minimale de sollicitation (DOmin) courte (15 minutes maximum): il s'agit de pallier un déséquilibre ponctuel**
- **Temps de mise en œuvre physique très rapide (5 minutes maximum): l'activation et la désactivation physiques du produit doivent être très rapides**
- **Volume minimal offert: 10 MW**
- **Offre à la hausse**



Objectifs de l'expérimentation

1. **Recueillir avant l'automne les propositions des acteurs pour une offre de réserves adaptée à ce produit, dans la perspective du renouvellement de l'appel d'offres RR/RC:**
   - ***Les acteurs exposent le volume total qu'ils pourraient fournir et à quel prix***
   - ***S'ils ne peuvent fournir ce type de produit, les acteurs exposent leurs propositions alternatives***

2. **Valider techniquement la mise en œuvre opérationnelle d'un tel produit (y compris le contrôle du réalisé) par une série de tests portant sur une durée d'un mois**

   Ce test fait l'objet d'un appel d'offres

Conditions générales de l'appel d'offres

- ✓ **L'engagement de l'acteur porterait sur:**
  1. un volume de puissance mis à disposition de RTE sur le MA respectant les caractéristiques du produit
  2. un nombre de mises à disposition de ce volume sur le MA à un prix ne pouvant dépasser un seuil maximal
  3. des modalités de contrôle du réalisé à définir avec RTE pour permettre le contrôle des conditions techniques de l'offre

- ✓ **L'acteur propose une prime fixe en € pour cette mise à disposition**

Conditions d'acceptation et conditions financières

- **Participation au MA et inscription des EDA correspondantes, au titre des Règles ou des Règles transitoires**

- **Parmi les offres recevables, les offres retenues seront celles qui permettent l'optimisation du coût global en €/MW offert sur l'ensemble de la période concernée, ie:**

  prime fixe demandée / (nombre de mises à disposition * volume proposé)

- **La prime fixe sera allouée au prix proposé.**

Planning prévisionnel de l'appel d'offres

avril 2010	Concertation avec les acteurs intéressés et soumission d'une proposition à la CRE
mai 2010	Mise à disposition du dossier (règlement de consultation, projet de contrat et cahier des charges) avec l'accord de la CRE
juin 2010	Date limite de remise des offres
début sept. 2010	Début de la période d'expérimentation
début oct. 2010	Fin de la période d'expérimentation
automne 2010	Lancement de l'appel d'offres « Réserves rapides » intégrant le REX du « Produit court »

Réseau de transport d'électricité

Appel d'offres effacements

Appel d'offre effacements (1/2)

- Contractualisation effacements industriels en cours jusqu'au 30 avril 2010
- Comme annoncé en CAM le 7 octobre 2009 lors de la présentation du retour d'expérience de l'appel d'offres effacements 2008/2009 et conformément aux informations transmises à la CRE et reprises dans la délibération du 29 octobre 2009, proposition de RTE de conserver sur le MA les souplesses offertes par les effacements.
- Mise en place d'une phase de concertation en vue de définir les modalités techniques et financières d'une nouvelle contractualisation effacements :
  - ✓ intégrant les retours d'expérience des contractualisations précédentes
  - ✓ assurant un équilibre économique du compte ajustements/écarts
  - ✓ favorisant un accroissement des volumes disponibles et des souplesses sur le MA
  - ✓ définissant les caractéristiques des produits éligibles
- A l'issue de la concertation, soumission d'une proposition pour approbation à la CRE.

Appel d'offres effacements (2/2)
Proposition de planning

début mai 2010	Concertation avec présentation du retour d'expérience de la contractualisation 2009/2010
début juin 2010	Soumission d'une proposition à la CRE
fin août/début septembre	Lancement d'un appel d'offres avec l'accord de la CRE
octobre 2010	Contractualisation avec les acteurs retenus à l'issue de l'appel d'offres
nov. 2010	Début opérationnel sur le MA